

Observatoire des sondages, 19 octobre 2015

Réforme des sondages : une relance

lundi 19 octobre 2015

#Contrôle des sondages



La polémique née de la publication d'un sondage Ifop-JDD plus que favorable à Marine Le Pen, mais surtout plus que contestable dans la méthode et le commentaire [1], a rappelé s'il en était besoin que les sondages allaient être au cœur de la prochaine campagne présidentielle, ou plutôt des campagnes puisqu'il y aura une ou des primaires et la campagne proprement dite.

Va-t-on encore longtemps se disputer sur fond de sondages mal faits ou faits pour emporter la décision ? A priori oui, puisque la législation qui avait permis les coups fourrés de la précédente élection présidentielle n'a pas changé. Se souvient-on encore de la vraie fausse nouvelle du croisement des courbes, lancé sur la foi d'un sondage Ifop, ou plus exactement une vague du baromètre Ifop commencée comme par hasard à la minute même où se terminait le meeting de lancement de la campagne de Nicolas Sarkozy [2]. Cette fois, les sondeurs oubliaient le « degré de latence » dont ils font état quand il s'agit de montrer qu'un événement n'a pas d'effet sur l'opinion mais n'oubliaient pas le discret « adage » qui veut qu'une inversion de l'avantage à proximité du scrutin soit définitive. Ils se sont trompés parce que la manœuvre a été éventée. En partie au moins. Il ne fait aucun doute que la tentation sera trop forte pour éviter de recommencer quitte à inventer de nouveaux coups fourrés. Ne peut-on l'éviter ?